

Image not found or type unknown



Nous souhaitons suspendre les réserves

Par **doudou42**, le **28/02/2012 à 10:39**

Bonjour,rnrnrnNous avons réceptionné au mois de juin 2011 notre maison avec plusieurs réserves.rnrnNous avons bloqué chez notre notaire les 5% du prix de la maison, comme la loi nous y autorise.rnrnA ce jour et malgré six courriers avec AR il n'y a que le plombier qui soit venu.rnrnJe ne souhaite plus avoir à faire avec ce constructeur. Que puis je faire pour récupérer l'argent et finir moi même ma maison.rnrnMerci d'avance cordialement.